

DOCUMENT TYPE 2 D :

FICHE DE REPRÉSENTATION DU CLUB
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE DE BRETAGNE D'ATHLETISME
SAMEDI 23 MARS 2019

FICHE À REMETTRE AVANT L'AG POUR VÉRIFICATION DES POUVOIRS

Rappel des textes :

Article 12 - Représentants de Clubs et pouvoirs

12.1 Les Clubs sont représentés par leur Président ou leur Secrétaire Général licencié à la date de l'Assemblée Générale. A défaut, la personne chargée de représenter le Club à l'Assemblée Générale de sa Ligue doit être licenciée au titre de ce Club à la date de celle-là, et être en possession d'un pouvoir à en-tête du Club, daté et signé de son Président ou de son Secrétaire Général.

12.2 Le vote par procuration est autorisé ; toutefois, le représentant d'un Club ne peut recevoir un pouvoir que d'un seul autre Club de sa Ligue ; étant ainsi entendu qu'un représentant ne peut pas être titulaire de plus de deux pouvoirs.

- o *Le vote par correspondance n'est pas admis.*

3 situations donc 3 fiches possibles dont une seule est à utiliser par chaque club selon la situation

A - Si le club est représenté par son (sa) Président(e) ou son (sa) Secrétaire Général(e), remplir le cadre ci-dessous :

NOM DU CLUB : _____

N° DU CLUB : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction* : Président(e) / Secrétaire Général(e), N° de licence : _____

Signature :

(*) Rayer la mention inutile

B - Si le club est représenté par une personne du même club que le (la) Président(e) ou le (la) Secrétaire Général(e), remplir le cadre ci-dessous :

NOM DU CLUB : _____

N° DU CLUB : _____

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) : _____

Président(e) / Secrétaire Général(e) * du club ci-dessus nommé donne pouvoir à

M. (Nom, Prénom) : _____

Licence n° : _____ membre de mon club

pour représenter ce club à l'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme le 23 mars 2019 et prendre part aux différents votes qui auront lieu ce jour.

Signature du (de la) Président(e) ou _____ Signature du (de la) représentant(e) du club :

du (de la) Secrétaire Général(e) :

(*) Rayer la mention inutile

C - Si le club est représenté par une personne d'un autre Club, elle-même déjà chargée de représenter son club :

NOM DU CLUB : _____

N° DU CLUB : _____

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) : _____

Président(e) / Secrétaire Général(e) * du club ci-dessus nommé donne pouvoir à

M. (Nom, Prénom) : _____

Licence n° : _____ représentant **de son** club _____

pour représenter mon club à l'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme le 23 mars 2019 et prendre part aux différents votes qui auront lieu ce jour.

Signature du (de la) Président(e) ou _____ Signature du (de la) représentant(e) du club :

du (de la) Secrétaire Général(e) :

(*) Rayer la mention inutile

NB : le détenteur de la fiche C pour un autre club que le sien doit donc aussi être détenteur pour son club de la fiche A ou B